



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de la Jeunesse

2022 DJS 83 DDCT DAC Subventions (255.500 euros), conventions et avenants avec 55 associations de jeunesse (10^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}) au titre de l'insertion socioprofessionnelle et de l'emploi

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris soutient activement les associations œuvrant en faveur de la jeunesse sur son territoire. Ce soutien peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse d'une aide à la mise en place d'actions ciblées ou bien d'une participation au fonctionnement courant de ces associations.

La jeunesse se caractérise par une période d'acquisition progressive de l'autonomie dans laquelle l'insertion sociale et professionnelle tient une place centrale. L'accès à l'emploi et la lutte contre le chômage occupent une place prépondérante dans les politiques publiques depuis de nombreuses années. Les jeunes pâtissent fortement des difficultés d'accès au marché du travail et sont confronté·e·s à des freins périphériques à l'emploi comme la question de la mobilité qui peut être une réelle barrière à l'entrée dans la vie active.

La crise sanitaire a accentué les vulnérabilités sociales et économiques qui touchaient déjà particulièrement la jeunesse. La crise économique touche de nombreux secteurs d'activités et renforce les inégalités sociales déjà existantes. Pour les jeunes, la crise complique ainsi l'obtention d'un premier poste ou d'un stage, renforce la précarité des emplois et accroît le maintien au chômage.

L'insertion professionnelle est un processus qui vise à permettre aux individus et notamment aux jeunes, d'entrer sur le marché du travail dans des conditions favorables. Dans ce contexte économique difficile, il est important d'agir sur l'épanouissement et la mobilité des jeunes afin d'ouvrir le champ des possibles, en proposant des solutions innovantes et des alternatives en matière d'emploi et de parcours. Ces démarches visent à renforcer le « pouvoir d'agir » de la jeunesse pour qu'elle prenne davantage conscience de ses capacités et lui permette d'identifier les différentes opportunités possibles dans la construction de son parcours professionnel.

La présente délibération apporte un soutien financier au titre de la jeunesse à 50 associations intervenant dans les quartiers des 10^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème},

17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème} arrondissements et à 5 associations s'adressant à l'ensemble des jeunes Parisien·ne·s de 13 à 30 ans. En outre, la détermination du montant des subventions est proposée en considération de la réalisation des objectifs de la convention, du nombre de jeunes inscrit·e·s, du dynamisme et de l'intérêt des actions en faveur des jeunes Parisien·ne·s.

Il est ainsi proposé d'attribuer :

- à l'association **Jeunesse de Saint Vincent de Paul** (10^{ème}), une subvention de 2.000 euros pour son projet « Accompagnement pour la réussite professionnelle globale des jeunes » destiné à responsabiliser les adolescent·e·s en les impliquant dans des projets formateurs intégrant une dimension bénévole. Cette démarche donne aux jeunes la possibilité de se projeter dans l'avenir et favorise leur estime de soi en vue de leur insertion professionnelle ;
- à l'association **Le Paris des Faubourgs** (10^{ème}), une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Jeunesse ² (au carré) » visant une cinquantaine de jeunes du quartier des Portes (10^{ème}). Les actions proposées permettent de renforcer l'insertion professionnelle des jeunes et leur implication dans la vie de la Cité ;
- à l'association **L'Envers de l'Art** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « L'égalité filles / garçons dans l'insertion professionnelle » dans le 10^{ème} arrondissement. Ce projet est destiné aux filles des QPV du 10^{ème} arrondissement de Paris afin de leur donner les clés nécessaires à leur insertion dans la vie professionnelle. Il consiste à constituer trois groupes de jeunes filles et de leur proposer des ateliers de théâtre et de prise de parole afin de leur offrir la possibilité de travailler sur leurs compétences et leur confiance en elles ;
- à l'association **Ngamb'Art** (10^{ème}), une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « La Fabrique d'un coup de pouce – Redynamiser le quartier, ne plus l'associer à une zone de non droit, encourager les jeunes à la scolarisation via des activités artistiques » et associer les familles sur les questions d'éducation et de civisme des jeunes ;
- à l'association **13 Pour Tous** (13^{ème}), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Pause toi là ». Ce projet est destiné chaque année à une centaine de jeunes de 13 à 30 ans du 13^{ème} arrondissement. Ils bénéficient d'un accueil hebdomadaire (ateliers d'écriture, de jeux, de théâtre) et d'une soirée mensuelle (dîner littéraire, d'une soirée débat, d'un ciné-club ou d'un repas) dans un espace convivial favorisant les échanges. Les jeunes sont amenés à se responsabiliser et à s'impliquer dans l'élaboration des projets et dans la gestion même du lieu ;

- à l'**Association des Loisirs Résidentiels des Mariniers (LOREM)** (14^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Retour vers l'emploi ». L'espace Fablab (laboratoire fabrication numérique) permet de proposer des formations numériques pour les jeunes du quartier et les adultes demandeurs d'emploi, permettant ainsi de lutter contre les effets du chômage et de la déscolarisation ;
- à l'**Association Jeunesse Education (AJE Paris)** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son projet « Remobilisation et construction du projet professionnel » dans le 14^{ème} arrondissement. Celui-ci vise à favoriser l'accès à la formation et à l'emploi de jeunes du 14^{ème} connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle et à renforcer leur confiance en soi et leur acquisition des codes sociaux et professionnels ;
- à l'**Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation - APASO** (91300 Massy), qui propose des accompagnements psychologiques, sociaux et juridiques aux Parisien·ne·s les plus fragiles, une subvention d'un montant de 5.000 euros, dans le cadre de son projet « Accès au droit et insertion » : l'association propose au Centre social Maurice Noguès et à l'EPJ le Miroir des permanences d'accès aux droits aux jeunes du 14^{ème} arrondissement, afin de les informer de leurs droits et obligations et leurs effets dans le cadre social, familial et professionnel ;
- à l'association **Dixlesic and Co** (14^{ème}), une subvention globale de 7.500 euros, dont 3.000 euros au titre de la jeunesse (DJS-SDJ) pour son projet « C'est vraiment Moi- Mon CV vidéo, présentation professionnelle », 1.500 euros au titre de la politique de la ville (DDCT-SPV), 2.000 euros au titre de l'engagement citoyen et associatif (DDCT-SECA) et 1.000 euros au titre de l'action culturelle (DAC) pour son projet « Ecole de l'Opéra de la Parole : "Court Métrage" Réalisation-création (Pastille H ou libre) ».

Dans le cadre de l'Ecole de l'Opéra de la Parole, 15 élèves de 18 à 30 ans sont accompagné.e.s pendant 10 jours, individuellement et collectivement, dans l'objectif de leur permettre de reprendre confiance en eux.elles et de travailler leur projet professionnel grâce à la vidéo, l'éloquence, le théâtre, ou encore l'écriture. Les élèves seront identifié.e.s en lien avec les partenaires locaux, puis accompagné.e.s par l'association sur leur projet de CV Vidéo ;
- à l'association **Le Moulin** (14^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son action « A la découverte des métiers » ayant comme objectif d'accompagner une vingtaine de jeunes âgé.e.s de 14 à 25 ans, scolarisé.e.s dans l'arrondissement, dans leur orientation vers un projet professionnel ;
- à l'association **Foyer de Grenelle** (15^{ème}), une subvention d'un montant de 3.000 euros, pour son action « Accompagnement au projet d'avenir

pour la jeunesse (CV) ». Ce projet a pour objectif d'accompagner les jeunes vers un processus d'émancipation dans la vie professionnelle et active par le biais d'ateliers composés de plusieurs thématiques dans le domaine de l'emploi ;

- à l'association **Des Jeunes et des Lettres** (6^{ème}), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Un Tremplin pour l'avenir, parcours responsable de culture et de découverte de l'entreprise » dans le 17^{ème} arrondissement et particulièrement au lycée Balzac. Il s'agit d'aider de jeunes lycéen·ne·s de milieu socio-culturel modeste à combler leur déficit culturel afin qu'ils·elles puissent envisager tous les champs d'études possibles. Pour ce faire, l'association met en place chaque année scolaire un programme culturel suivi par un groupe d'élèves avec notamment des sorties et des participations à des festivals ;
- à **Extramuros l'Association**, une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son action « chantiers éducatifs en menuiserie de réemploi - 17^{ème} » destinée à des jeunes âgé·e·s de 16 à 25 ans très éloigné·e·s de l'emploi. Par le développement de chantiers éducatifs de remobilisation d'une durée d'une à trois semaines, l'association favorise l'insertion professionnelle des jeunes et leur permet de découvrir les métiers du réemploi (filière bois) et de l'upcycling par la fabrication d'équipements collectifs de menuiserie (meublier intérieur et extérieur) ;
- à l'association **Avenir +** (18^{ème}) une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son action « Raccroche toi à ton orientation » qui visent à réduire les inégalités scolaires par un accompagnement individualisé adapté en étroite collaboration avec les familles et les équipes éducatives. L'association intervient au sein même de l'établissement scolaire pour une plus grande efficacité et visibilité ;
- à l'association **Ecole Normale Sociale** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son projet « Accompagnement d'un public précaire à travers des découvertes de métiers » qui permet d'amorcer une dynamique d'insertion professionnelle à destination des jeunes du quartier de la Chapelle-Porte d'Aubervilliers (18^{ème}), marqué par de nombreuses sorties du système scolaire sans diplôme, et un fort taux de chômage, notamment chez les jeunes adultes ;
- à l'association **Home Sweet Mômes** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son projet « Jeunesse d'Orée " qui vise à favoriser la construction de l'orientation, du parcours d'études et de l'insertion professionnelle des jeunes grâce à des modèles locaux inspirants. Ce projet a également pour objectif d'impulser une culture de l'ambition scolaire des jeunes du quartier de la Goutte d'Or et de lutter contre l'autocensure ;
- à l'association **Les Enfants de la Goutte d'Or - EGDO** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son action « Insertion

professionnelle ». Par sa connaissance approfondie des publics et sa capacité à accompagner, mobiliser et remobiliser tout au long de la consolidation du projet professionnel, EGDO permet aux jeunes de prendre conscience de leurs capacités et leur propose des solutions innovantes et des alternatives en matière d'emploi et de parcours ;

- à l'association **New Team Records** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Réinsertion de la jeunesse » a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire des lycéen.ne.s de 16 à 20 ans et à favoriser l'insertion professionnelle et l'orientation des jeunes de 20 à 25 ans. Ce projet vise également à lutter contre la fracture numérique et à aider les jeunes dans leurs démarches administratives ;
- à l'association **Oasis 18** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son projet « Le Cinéma est à notre porte » qui a pour objectif de faire découvrir aux jeunes les différents métiers du cinéma. Les jeunes participent à la création de différents outils, ont la possibilité d'assister à un tournage et peuvent également bénéficier d'une aide dans le cadre de démarches administratives sur la formation ou pour la création d'un CV interactif qui permet aux jeunes de mieux prendre confiance dans leur présentation et d'apprendre ainsi à se mettre en valeur ;
- à l'association **Salle Saint Bruno** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son action « Réseau de proximité pour l'insertion professionnelle des jeunes » destinée à accompagner les jeunes les plus éloigné.e.s des dispositifs existants, en leur proposant des parcours d'insertion professionnelle, en créant des passerelles entre les acteurs éducatifs locaux et les dispositifs de droit commun ;
- à l'association **Sirius Productions** (18^{ème}), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son action « projet co-construction-initiation aux métiers de la mode avec un public à dominante féminin en QPV » ayant pour objectifs l'insertion dans le monde professionnel de la mode, la découverte du numérique, l'acquisition de compétences, l'autonomie et le développement personnel tout en valorisant la place des femmes ;
- à l'**Association de Prévention d'Education et d'Epanouissement par le Sport** (APEES) (19^{ème}), une subvention d'un montant de 1.000 euros, pour son projet « On fait quoi vendredi soir ? ». Ce projet a pour objectif de valoriser les jeunes, leur potentiel et l'expression de leur ambition mais également de prévenir les conduites à risque sur les temps oisifs ;
- à l'**Association de Prévention Spécialisée et d'Accompagnement des Jeunes** (APSAJ) (18^{ème}), une subvention d'un montant de 1.000 euros pour son action « Le Point Accueil et Écoute Jeunes » qui propose, dans le 19^{ème} arrondissement, un lieu ouvert et convivial pour

répondre au besoin des jeunes d'être entendu.e.s, accompagné.e.s et soutenu.e.s dans leur scolarité, l'accès à la formation et à l'emploi ;

- à l'association **Collectif Indépendant de la Résidence Tanger** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 3.000 euros, pour son projet « Contribuer à l'orientation et à l'insertion sociale des 13-25 ans de la cité Tanger » qui a pour objectif de promouvoir l'insertion sociale et l'épanouissement des jeunes de 13 à 25 ans de la Cité Tanger, de créer un climat de confiance qui permet l'émergence des projets portés par les jeunes et de favoriser l'ouverture culturelle des jeunes filles et garçons en visitant éventuellement les lieux culturels et touristiques de la France et de l'Europe ;
- à l'association **Danube Social et Culturel** (19^{ème}), une subvention de 2.000 euros pour son action « Destination Emploi » qui vise à accompagner les jeunes dans la construction et la réalisation de leurs projets d'avenir, à sécuriser les parcours pour prévenir les situations de précarité et à valoriser les jeunes du quartier ;
- à l'association **Des cris des villes** (19^{ème}), une subvention de 1.500 euros pour son projet « Arpentons le sud 19^{ème} - acte 2 : Création d'une balade sonore » qui vise à s'intéresser à la manière dont se transmet ou non aux nouvelles générations ce sentiment d'appartenance, mais aussi à s'interroger sur les facteurs qui peuvent influencer sur la manière dont les jeunes s'expriment ;
- à l'association **Esprit, Savoir, Sport et Equité - ESSE** (19^{ème}), une subvention de 10.000 euros pour son action « Animation de la vie du quartier Danube » dont une des principales missions vise particulièrement les jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle (formation et accompagnement des BAFA Citoyens) et leur implication dans la vie locale ;
- à l'association **E-Graine Ile-de-France** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son projet « Découverte et initiation aux métiers de la transition écologique » qui a pour objectif de faire découvrir, par des pédagogies actives et des chantiers collectifs, les métiers de la transition écologique et les opportunités de formation et d'insertion dans ces domaines, à des jeunes éloignés de l'emploi ;
- à l'association **Espoir et Avenir pour Tous à Claude Bernard - EACB** (19^{ème}), une subvention de 2.000 euros pour son action « Incroyable Talents Rosa Parks Macdonald ». En associant des personnalités issues du quartier qui ont réussi professionnellement dans différents domaines, l'association souhaite changer le regard sur le potentiel professionnel des jeunes issus de quartiers défavorisés, et impulser une dynamique de réussite. En leur faisant prendre conscience de leur potentiel, les jeunes pourront se projeter dans l'avenir de manière ambitieuse ;

- à l'association **Ethnologues en Herbe** (18^{ème}), une subvention de 2.000 euros pour son action « A la découverte du monde du travail : un atelier d'ethnologie sur les métiers » dans le 19^{ème} arrondissement a pour objectif de permettre aux jeunes de mieux appréhender le monde du travail en France et favoriser leur insertion professionnelle future ;
- à l'association **La Cravate Solidaire** (12^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son action « Accompagnement de 430 personnes issues des QPV parisiens dans leur parcours d'insertion ». Ce projet a pour objectif de lever les freins à l'emploi, de lutter contre les discriminations à l'embauche, notamment celles liées à l'apparence, et de favoriser l'intégration professionnelle de publics éloignés de l'emploi. Il permet également de faire face aux enjeux soulevés par la crise sanitaire pour les publics en insertion, en leur proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins. Une cinquantaine de jeunes des quartiers politique de la ville du 19^{ème} arrondissement bénéficiera de ces actions ;
- à l'association **Paris Acasa Futsal** (10^{ème}), une subvention d'un montant global de 4.000 euros pour ses actions « Acasa 19 United ou la prévention des rixes inter-quartier par le sport » (3.000 euros) et « Génération sportive, studieuse et citoyenne ! » (1.000 euros) dans le 19^{ème} arrondissement. La première action a pour objectif d'endiguer les phénomènes d'errances et de violence chez les jeunes au sein des quartiers et aux alentours des TEP Curial et Barbanègre, en proposant des ateliers socioéducatifs et d'insertion professionnelle et en utilisant le sport comme support de médiation, de dynamisation et de réinsertion sociale. La deuxième action vise à prévenir le décrochage scolaire par le biais d'actions citoyennes et interculturelles ;
- à l'association **RNB Yourself** (19^{ème}), une subvention de 3.000 euros pour son action «Médiation sociale par la musique (chant, écriture, aide à la recherche d'emploi) » qui vise à accompagner des jeunes à travers une pratique musicale pour valoriser leurs compétences et développer leur autonomie ;
- à l'association **Star – Science Technologie Art Recherche** (10^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son projet «Accès à l'emploi : faire face aux obstacles et aux discriminations pour construire son parcours professionnel » dans le 19^{ème} arrondissement, a pour objectif d'outiller les jeunes pour leurs futurs entretiens d'embauche ou de stage, en leur donnant les clefs pour comprendre les discriminations et les enjeux de l'égalité femmes/hommes, de façon à leur permettre de faire face aux difficultés et aux obstacles dans leur parcours ou leur insertion professionnelle ;
- à l'association **Vagabond Vibes** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « La réussite scolaire, l'insertion, l'accès aux droits et à la citoyenneté ». Il s'agit d'accompagnement à la scolarité, d'orientation et de suivi pour les jeunes, mais également

d'accompagnement des familles et des jeunes vers l'autonomie dans leurs accès aux droits à travers la médiation parents institutions ;

- à l'association **Verlavan** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « AGORA / ERGON ». D'une part, des débats bimensuels à destination d'un panel intergénérationnel d'habitants du quartier sont mis en place afin de co-construire des solutions autour de la citoyenneté. D'autre part, la tenue d'ateliers mensuels centrés sur l'emploi et l'insertion permettent de maximiser les chances des jeunes de décrocher un contrat de travail ;
- à l'association **Vivre Ensemble à Maroc Tanger** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son action « Vivre ensemble à Maroc Tanger – Action jeunesse de territoire ». Il s'agit de répondre à la problématique prioritaire de l'emploi en accompagnant les jeunes dans leurs démarches, leurs projets, leurs parcours scolaires, professionnels et civiques. Les actions collectives d'ouverture à la citoyenneté sont favorisées notamment par le tutorat des plus jeunes, par les séjours collectifs et à thèmes, par le sport ;
- à l'association **Archipelia** (20^{ème}), une subvention d'un montant global de 4.000 euros pour son projet « Bâtir son avenir ». Le projet «Bâtir son avenir» vise à sensibiliser une vingtaine de jeunes âgé.e.s de 14 à 25 ans aux risques de conduites déviantes, à offrir un suivi individualisé vers un parcours de remise en confiance et à valoriser et accompagner la concrétisation d'un projet d'avenir grâce au développement de partenariats avec des acteurs de la jeunesse, notamment des acteurs de l'éducation spécialisée ;
- à l'**Association Belleville Citoyenne** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 3.000 euros pour son projet « Modul'R : Les premières marches vers un parcours numérique professionnel » ayant pour objectif d'améliorer l'acquisition de compétences numériques spécifiques permettant de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers politique de la ville par un accompagnement à la structuration de leurs projets professionnels.
- à l'association **Ateliers Couture de l'Est Parisien** (20^{ème}), une subvention de 3.000 euros pour son projet « Modéliste en herbe : ateliers de couture gratuits et exposition/vente ». Ces stages combinent un apprentissage de techniques pointues, une sensibilisation au développement durable (récupération de tissus et vêtements) et a pour but de faire connaître les différents métiers liés à la couture, déclencher des envies et susciter des orientations professionnelles chez les jeunes ;
- à l'association **Ladies and Basketball** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Back to School and court 2022 ». Ce programme d'une semaine, destiné à une vingtaine de jeunes filles âgées de 11 à 18 ans, a pour vocation de leur permettre de se « réhabituer » au rythme scolaire. Les jeunes alternent soutien scolaire

le matin et activités sportives l'après-midi. Des femmes au parcours professionnels divers viendront partager leur métier, leurs expériences mais aussi leur vécu du confinement et les réalités des conséquences de la crise sur leurs secteurs d'activités ;

- à l'association **Le Garage Numérique** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 4.000 euros pour son action « Jeunes citoyens numériques » destinée à accompagner une centaine de jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle à l'aide des outils informatiques et leur fait bénéficier d'une mise en réseau sous la forme d'ateliers collectifs et individuels ;
- à l'association **LM Compagny** (93400 Saint-Ouen-sur-Seine), une subvention d'un montant de 3.500 euros, pour son action « Bureau d'accompagnement des jeunes » dans le 20^{ème} arrondissement. La Metisse Compagny accompagne une soixante de jeunes artistes de 18 à 30 ans dans le développement de leur projet. Il s'agit d'un accompagnement à leur professionnalisation sur le marché artistique qui passe pour certains par la création et la gestion de leur propre structure associative ;
- à l'association **Relais Ménilmontant** (20^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros pour son action « Insertion et accès aux droits des jeunes » destinée à permettre l'accès à l'information et aux ressources correspondant aux attentes des jeunes, à les accompagner dans leurs démarches professionnelles et administratives selon leurs besoins et à les aider à développer un dialogue de confiance individuel et collectif ;
- à l'association **Zart's Prod** (11^{ème}), une subvention d'un montant de 2.000 euros, pour son projet « Web séries : découverte des métiers » dans le 20^{ème} arrondissement, qui vise à initier et accompagner un groupe de jeunes sur des compétences techniques portant d'une part sur les métiers de la régie et la décoration d'un film et d'autre part sur les métiers de la musique de film. Il permet aux jeunes de découvrir et expérimenter ces métiers qui peuvent être de futurs débouchés pour eux mais également de s'approprier des équipements du quartier ;
- à l'association **Passion Proximité Parcours** (19^{ème}), une subvention d'un montant global de 5.000 euros pour ses actions « Like ton Job – Parcours de découverte métiers pour 225 collégiens des QPV du 10^{ème} » pour un montant de 2.000 euros et « Like ton Job – Parcours de découverte métiers pour 375 collégiens du 17^{ème} » pour un montant de 3.000 euros. Le dispositif Like Ton Job vise à faire découvrir de façon ludique et concrète un panel de métiers aux collégien·ne·s de la 5^{ème} à la 3^{ème} en valorisant toutes les filières. L'association est également partenaire sur les arrondissements d'évènements liés à l'orientation organisés par les Mairies d'arrondissements et la Direction de la Jeunesse et des Sports ;

- à l'**Association de la Fondation Etudiante pour la Ville – AFEV** (10^{ème}), une subvention d'un montant de 6.000 euros, pour son projet « Jeunesse - Apprenti.e.s solidaires » ayant pour objectif de préparer 20 jeunes de 16 à 25 ans des 13^{ème} et 20^{ème} arrondissements à l'apprentissage, en renforçant l'adoption de bonnes postures et l'acquisition de savoir-être en phase avec les besoins des entreprises et en les accompagnant dans l'élaboration de leur projet d'avenir ;
- à l'association **Culture Prioritaire** (92400 Courbevoie), une subvention d'un montant de 6.000 euros, pour ses projets « Egalité des chances : culture générale et culture des métiers pour les jeunes » dans les 17^{ème} (4.000 euros) et 18^{ème} arrondissements (2.000 euros). L'association propose en alternance des séances interactives, des sorties extrascolaires, des interventions de professionnels et des visites d'entreprises animées par des intervenants spécialisés qui ont pour objectif de favoriser la réussite scolaire et professionnelle des jeunes ;
- à l'association **Korhom** (19^{ème}), une subvention d'un montant de 1.000 euros, pour son projet « Stage Justice Avenir Pro' Pour Tou-tes 2022 » dans les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements, a pour objectif de permettre aux jeunes défavorisés d'accéder à un stage professionnel de qualité et de leur faire découvrir l'étendue des métiers de la justice et du droit pour favoriser leur insertion professionnelle ;
- à la **Coopérative D'Activités et d'Emploi – Coopérative de Liaisons des Activités et des Ressources Artistiques (CAE CLARA)** (10^{ème}), une subvention d'un montant de 3.000 euros, pour son projet « Coop'J Paris - Parcours de remobilisation et d'orientation pour les jeunes (16 à 30 ans) » dans les 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Ce projet d'orientation et d'insertion destiné à un groupe de 10 à 15 jeunes, sous la forme d'une coopérative éphémère de trois semaines, a pour objectif de remobiliser les jeunes dans leur parcours et de les aider à s'orienter ;
- à l'association **Centre d'Information et de Documentation Jeunesse** (15^{ème}), une subvention d'un montant de 68.000 euros pour son fonctionnement. Le projet du CIDJ est d'une part d'animer et de professionnaliser le réseau Information Jeunesse qui concourt à l'information des jeunes en IDF et plus spécifiquement à Paris avec l'implantation de la structure parisienne du CIDJ au Quartier Jeunes, QJ (Paris Centre), les 25 structures labellisées sur le territoire parisien, au sein des Centres Paris Anim' et des Espaces Paris Jeunes de la Ville de Paris, et d'autre part à accompagner et conseiller le public jeune sur tous les sujets qui l'intéresse (réorientation scolaire et professionnelle, découverte des métiers et des secteurs d'activités, mobilité internationale, création d'activité, accès au droit, au logement, etc.) en intervenant au sein de QJ. A ce financement s'ajoute, au-delà de la CODP à QJ, une mise à disposition à titre gratuit de la Halle Carpentier pour un forum emploi handicap ; la gratuité est justifiée par la nature de l'événement qui s'adresse à un public large, avec un accès gratuit, qui

poursuit des objectifs d'intérêt général, et qui ne peut se déployer au sein de QJ au regard de la fréquentation simultanée attendue ;

- à la **Société Coopérative Ouvrière de Production Coopaname** (20^{ème}), une subvention de 10.000 euros pour son projet intitulé « Sensibilisation et accompagnement des jeunes vers la citoyenneté économique » à travers lequel elle propose des actions d'accompagnement, de conseil et de formation des jeunes autour de la création d'emplois, d'activités ou d'entreprises. Coopaname incite la jeunesse parisienne à s'impliquer davantage dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et partage ainsi sa connaissance de la diversité des formes d'entreprises et d'emplois liés à ce secteur. Elle accompagne les jeunes dans leurs projets collectifs et/ou individuels, les intègre dans un processus de coopération et les encourage dans la pratique du compagnonnage ;
- à l'association **Parcours le Monde Ile-de-France** (6^{ème}), une subvention globale de 13.000 euros pour son projet intitulé « Osez l'international ! pour l'emploi des jeunes » dont 10.000 euros au titre de la Jeunesse sur le territoire parisien et 3.000 euros au titre de la politique de la ville pour les quartiers prioritaires du 19^{ème} arrondissement. Le projet de l'association vise à faire de la mobilité européenne et internationale un véritable outil d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes, notamment ceux et celles issu-e-s de quartiers populaires, dans une démarche d'autonomisation et d'accès à l'emploi ou à la reprise d'études et/ou de formation. L'association promeut et développe à travers l'éducation formelle et non-formelle, la mobilité européenne et internationale, le dialogue interculturel et la citoyenneté, auprès des jeunes ;
- à l'association **Proximité** (93200- Saint-Denis), une subvention de 4.000 euros pour son action « Parrainage individuel vers l'emploi et vers les études supérieures de jeunes par des bénévoles ». Le projet de l'association a pour ambition d'accompagner des jeunes issus de territoires en difficultés dans leur réussite scolaire et professionnelle grâce à un accompagnement qui mêle parrainage individuel et temps collectifs ;
- à l'association **Synergie Family** (13004 Marseille 4), une subvention de 7.000 euros, pour son action « Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux ». Le projet de l'association s'adresse aux personnes les plus éloignées de l'emploi. L'association propose un programme, pour 100 jeunes parisiens vulnérables, de remobilisation et d'accompagnement vers les partenaires territoriaux adaptés.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions en faveur des jeunes Parisien·ne·s et de leur adéquation, tant avec les contrats jeunesse des 10^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements qu'avec les objectifs de la politique jeunesse parisienne, je vous demande de bien vouloir attribuer ces

subventions d'un montant total de 255.500 euros aux 55 associations de jeunesse.

Je vous demande également de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions et avenants annexés au présent projet.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris